

Toponymie majeure de Wallonie : bref état des lieux (*)

1. En Belgique romane, les études de toponymie se subdivisent en deux secteurs de recherche qui interfèrent peu : celui de la microtoponymie, d'une part, étude des noms de lieux-dits, effectuée à l'échelon d'une commune ou d'un petit ensemble de communes ; celui de la macrotoponymie, d'autre part, étude des noms de lieux habités et/ou documentés de longue date, effectuée à l'échelle régionale ou nationale.

La microtoponymie a donné lieu en Wallonie à d'excellents travaux, qui sont le fait de dialectologues qui, pratiquant la toponymie comme une lexicographie des noms de lieux, ont fait de la toponymie une annexe de la dialectologie. Une *toponymie*, mot technique du français de Belgique, consiste dans l'inventaire exhaustif et explicatif des microtoponymes d'une commune ou d'un ensemble de communes voisines, recueillis par le biais de l'enquête orale sur place et du dépouillement des archives locales. L'explication vise à l'identification des lexèmes et des noms propres (de personnes ou de lieux) à l'origine des microto-

(*) Ces observations font suite à nos exposés des 30 janvier et 27 mai 2006 lors des séances plénières de la Commission. Les échanges qu'ont suscités ces deux exposés, lors des séances elles-mêmes ou lors des rencontres entre les membres des sections wallonne et flamande intéressés par le projet d'un « nouveau dictionnaire des noms de communes de Belgique », ont alimenté notre réflexion. – Nous remercions pour leur lecture attentive Jean-Pierre Chambon, France Gabriel, Jean Germain et Martina Pitz.

ponymes recueillis⁽¹⁾. Il manque aujourd'hui une synthèse de ces travaux. Par ailleurs, il faut remarquer qu'aucune grande ville de Belgique romane n'a fait l'objet d'une étude toponymique approfondie.

La macrotoponymie, née en Belgique dans le giron de l'histoire⁽²⁾, a offert des travaux d'origine et de qualité très diverses qui mériteraient une analyse critique que nous ne voulons pas faire ici. Parmi les travaux importants figurent les contributions des Allemands Franz Petri et Ernst Gamillscheg, consacrées à l'empreinte laissée par la « colonisation » germanique sur la toponymie de la Belgique romane et du nord de la France⁽³⁾. La participation, discrète mais efficace, des toponymistes wallons s'est effectuée davantage dans le cadre de la constitution de la documentation (aide apportée à l'établissement et à l'identification de noms de lieux en marge de l'édition de

⁽¹⁾ Pour une description des règles du « genre », v. J. GERMAIN, « Les travaux de micro-toponymie en Wallonie », in G. TAVERDET (éd.), *L'onomastique, témoin des langues disparues. Actes du colloque de Dijon*, Dijon, 1982, 359-371; M.-G. BOUTIER, « Une approche lexicographique en onomastique : le glossaire toponymique. À propos d'un ouvrage récent de Louis Remacle », *Nouvelle revue d'onomastique*, 19-20, 1992, 189-196.

⁽²⁾ Comme en témoigne spécialement G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1896-1898 (2 vol.).

⁽³⁾ Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nord-Frankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*, Bonn, 1937 (2 vol.). Ernst GAMILLSCHEG, *Germanische Siedlung in Belgien und Nord-Frankreich. I. Die fränkische Einwanderung und junggermanische Zuwanderung*, Berlin, 1938. — Il faut consulter les comptes rendus de ces travaux (les principaux recensés BTD 49, 1975, 150, 152); v. spécialement Élisée LEGROS, « Le Nord de la Gaule romane (linguistique et toponymie) », BTD 16, 1942, 161-228. — Pour une critique des thèses de Petri, spécialement celle d'un « bilinguisme pluri-séculaire et d'une « cohabitation » romano-germanique au sein d'une culture imposée par l'état franc » dans un espace compris entre Loire et Rhin, v. Martina PRITZ, « La thèse d'habilitation de Franz Petri et l'idée du 'nivellement' toponymique en Gaule mérovingienne : examen méthodologique et historiographique », *Rivista italiana di onomastica*, 11, 2005, 341-370.

sources historiques⁽⁴⁾, que dans l'étude approfondie de la documentation mise au jour.

On notera, comme une exception, l'effort d'intégration de la micro- et de la macrotoponymie dans les remarquables «Toponymes hesbignons» de Jules Herbillon⁽⁵⁾.

Notre objectif sera ici montrer les traits caractéristiques principaux de quatre ouvrages de synthèse «canoniques» sur la toponymie belge, que nous considérerons seulement du point de vue romaniste : ceux de Vincent (1927), de Carnoy (²1948-1949), de Gysseling (1960) et, pour la seule Belgique romane, de Herbillon (1986). Notre but est informatif et critique. Il ne s'agit pas de nier les qualités intrinsèques de ces travaux, mais seulement d'expliquer pourquoi aucun d'entre eux – y compris celui qui, pour la Wallonie, constitue la synthèse la plus récente – ne répond aux exigences actuelles de la recherche en linguistique ; or ce sont bien ces exigences qui conditionnent l'état que devrait atteindre ce sous-domaine de la linguistique qu'est la toponymie, en tant qu'étude linguistique des noms de lieux dans une perspective historique.

2. En dépit de sa date et de son format (184 p. in-8), *Les noms de lieux de la Belgique* de l'archiviste **Auguste Vincent** (Bruxelles, 1927) constitue l'approche synthétique la plus fiable et la plus claire de la toponymie majeure de Belgique. L'auteur s'en tient prudemment aux noms les mieux attestés et les plus sûrement expliqués :

⁽⁴⁾ On pense, par exemple, au travail d'identification des noms dans les plus anciennes sources : Ch. GRANDGAGNAGE, *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1854, ou à la collaboration d'historiens et de toponymistes, ainsi : *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, J. HALKIN et chanoine G. ROLAND (éd.), Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1909-1930 (2 vol.).

⁽⁵⁾ J. HERBILLON, «Toponymes hesbignons», BTD 19-24, 1945-1950 ; 27-52, 1953-1978.

«Les règles générales ne peuvent être formulées que d'après des cas particuliers suffisamment connus. C'est pourquoi la majeure partie des noms cités ici désignent des localités d'une certaine importance, ceux que l'on rencontre le plus fréquemment dans les documents anciens, ceux dont l'identification est la moins difficile, ceux dont l'histoire est la mieux établie et la plus riche (p. IV).»

Cette saine prudence le tient à distance de la course à la nomenclature qui caractérise la plupart des travaux d'ensemble portant sur la toponymie belgo- et galloromane.

Le corpus exploité, basé sur de vastes dépouillements personnels d'ouvrages publiés, offre des formes en principe assez sûres quant à leur date et leur identification, mais la référencement sommaire de celles-ci en rend le contrôle ardu. Il est trop évident, de plus, que bon nombre de sources et de travaux exploités ne répondent plus aux exigences actuelles de la philologie et de l'histoire.

La structure du livre découle de la conviction de l'auteur que les noms ne s'expliquent que dans la mesure où ils sont regroupés dans des ensembles cohérents. Vincent jette les bases d'une grammaire onomastique, en exposant les «règles générales de formation, de transformation et de disparition des noms de lieux» (p. IV). Il est attentif à séparer les noms d'origine lexicale (noms propres issus de signes de la langue) des noms formés par des processus de dérivation intraonomastique (noms propres issus de noms propres : noms de lieux venant de noms de cours d'eau, noms de lieux formés à partir de noms de personnes, noms de lieux dérivés d'autres noms de lieux...). Il est en effet conscient que la règle qu'il nomme «transport» d'un nom propre d'un référent à un autre est trop souvent passée inaperçue et que l'étude des noms de lieux «transportés» soulève certaines difficultés spécifiques, liées notamment aux sorts différenciés du nom primaire et de celui qui en dérive :

«Les noms de lieux qui furent d'abord noms de cours d'eau sont fréquents en Belgique comme dans les régions voisines; le transport a généralement eu lieu à une époque ancienne. La parenté des noms, parfois évidente, est souvent masquée par l'évolution qui a affecté différemment le nom du cours d'eau (parfois remplacé par un autre) et celui du lieu. Dans ce cas, le nom de lieu, isolé en apparence, est un piège tendu à l'étymologiste hâtif (p. 2).»

Le classement proprement dit des types onomastiques attribue ceux-ci à trois grandes «époques de formation», en les regroupant sous les titres «Noms celtiques et romains» (p. 58-76), «Le haut moyen âge» (p. 76-118), «Le moyen âge en général» (p. 118-169). À l'intérieur de chaque tranche chronologique, les noms sont regroupés selon «le type de formation et le sens» (p. 56); des critères onomastiques, morphologiques, sémantiques et motivationnels président implicitement à la constitution des classes, sans qu'on puisse déterminer exactement la hiérarchie de ces critères aux yeux de l'auteur.

Cette stratification a priori entre en contradiction avec la volonté affirmée de l'auteur de dater exactement la formation de chaque nom⁽⁶⁾. Vincent se montre en effet conscient de l'importance de cet objectif, tout autant que de la difficulté d'y parvenir, par exemple lorsqu'un nom «est étymologiquement un nom commun employé depuis l'époque romaine jusqu'aujourd'hui, et qui n'est pas attesté par des documents fort anciens» (p. 58). Au reste, le commentaire qui accompagne certains types nuance parfois un rattachement que l'auteur lui-même semble avoir jugé peu satisfaisant. Ainsi en est-il, par exemple, des noms formés sur VILLARE, rangés dans la section «Le moyen âge en

⁽⁶⁾ Un «aplatissement» similaire, sans doute plus grave encore, de l'axe diachronique est dénoncé pour la dernière synthèse en date sur la toponymie de la France par J.-P. Chambon, comte rendu de Ernest NÈGRE, *Toponymie générale de la France, Étymologie de 35 000 noms de lieux*, Genève, 1990-1991 (3 vol.), *Revue de linguistique romane*, 55, 1991, 573-581.

général», dont il est dit qu'ils sont répandus dans toute la Gaule, ainsi que dans des régions actuellement germaniques, mais ayant fait partie de l'Empire romain; une note expose la controverse qui divisait les onomasticiens allemands, les uns rattachant les noms de ce type à l'antiquité, d'autres les pensant empruntés par les populations germaniques de la frontière au haut moyen âge. Il est clair que de telles questions ne pouvaient être résolues dans une brève synthèse n'envisageant que la Belgique; le mérite de Vincent est d'en avoir perçu l'intérêt⁽⁷⁾.

On sait précisément que l'ouvrage consacré aux noms de lieux de Belgique est antérieur de dix ans à l'*opus magnum* de Vincent, sa *Toponymie de la France* (Bruxelles, 1937). Le toponymiste belge se doit de compléter son information en consultant ce deuxième ouvrage, bâti selon un plan analogue, mais analysant de façon plus approfondie une matière considérablement plus vaste. Cette consultation s'impose d'autant plus que la toponymie galloromane est le cadre d'intégration naturel de la toponymie belgoromane⁽⁸⁾.

3. Les Origines des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux) (Louvain, 1948-1949) du linguiste indo-européaniste **Albert Carnoy** remplacent le *Dictionnaire étymologique du nom [sic] des communes de Belgique, y compris l'étymologie des*

⁽⁷⁾ V. aujourd'hui Martina PITZ, *Siedlungsnamen auf -villare (weiler, villers), zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanisch-romanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger- und der Karolingerzeit*, Saarbrücken, 1997.

⁽⁸⁾ Précisons que la *Toponymie de la France* ne fait pas pâle figure auprès des synthèses de Hermann GRÖHLER, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913-1933 (2 vol.), ouvrage qui a l'avantage d'intégrer la France, la Suisse romande et la Belgique romane, et de Auguste LONGNON, *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, P. MARÉCHAL et L. MIROT (éd.), Paris, 1920-1929.

principaux noms de hameaux et de rivières (1939-1940) du même auteur⁽⁹⁾. La nomenclature, la plus vaste des ouvrages ici considérés, comprend les noms de lieux habités des trois régions linguistiques de la Belgique (y compris certains noms disparus : *Aduatuca*, *Echerenne*), ainsi que les noms des principales rivières, de certaines forêts, de grandes régions naturelles et historiques.

Les matériaux, recueillis de deuxième ou de troisième main, sont entachés de nombreuses erreurs (transcriptions fautives, mauvaises datations et référenciations); sur le plan documentaire, l'ouvrage ne peut servir de base à une information sérieuse.

Le choix d'une présentation alphabétique a des avantages pratiques indéniables; mais il en résulte un éparpillement de la matière, partiellement compensé par un certain nombre de renvois entre articles (malheureusement fort peu conséquents⁽¹⁰⁾) et par l'introduction. Celle-ci présente un survol des «problèmes que la toponymie belge doit résoudre» (p. XI), le principal étant, aux yeux de l'auteur, l'origine du partage des langues et de la frontière linguistique en Belgique. Carnoy offre à ce sujet un point de vue tenant compte du «grand ouvrage de Petri»⁽¹¹⁾ :

«Celle-ci [thèse de Petri] consiste à considérer tout notre pays et même le nord de la France jusqu'aux environs de la Loire comme ayant été germanisés par les Francs. La langue romane aurait opéré ensuite une reconquête, grâce aux chancelleries, l'Eglise et autres influences [sic] et ce reflux du francique se serait arrêté à la frontière linguistique actuelle.

Malgré une abondance relative de noms d'origine germanique dans les régions en question, la prédominance des dénominations romanes ou celtiques est telle que la toponymie démontre que, s'il y a eu pénétra-

⁽⁹⁾ V. le compte rendu de J. HAUST BTD 14, 1940, 277-322.

⁽¹⁰⁾ Pour un exemple, v. ci-dessous §6, [12].

⁽¹¹⁾ V. ci-dessus, n. 3.

tion franque, les populations romanes sont évidemment restées les plus nombreuses et ont conservé leur langue. Celle-ci, après plusieurs siècles, finit par étouffer celle des vainqueurs qui ne triompha dans le nord que par suite de la désertion presque complète de cette région par les anciennes populations, ainsi que par l'importance et l'ancienneté relative de l'occupation germanique, en ces parages (p. XI-XII).»

Le passage est significatif du style de Carnoy autant que de ses idées.

L'introduction tient à souligner la contribution relativement importante de la langue gauloise «qui s'éteignit donc moins vite qu'on ne le pense» (p. XVII). Pour Carnoy, bon nombre de noms celtiques se sont «adaptés» en latin, puis en germanique. Bien plus, «il semble même, que dans bien des cas, on soit allé directement du celtique au germanique sans latinisation intermédiaire» (p. XVI); ce serait le cas dans l'est du pays, ancienne région des Aduatiques et des Tongres.

L'étude de l'empreinte du latin envisage d'abord diverses «terminologies» (terminologie routière, hydrographie, herbages et bétail, constructions, bois et défrichements..., p. XVII-XXIII), ensuite le vocabulaire lié au christianisme (où sont évoqués par exemple les dérivés de *ATRIUM* ou les noms formés de *DOMINUS* suivi du nom du saint titulaire d'une église, p. XIII-XXIV). Il faut ici constater la différence de sort qui est faite, par Vincent et Carnoy, aux noms formés à partir de mots d'origine latine s'étant maintenus au moyen âge : alors que la prudence du premier l'engageait à rajeunir ces formations (en les attribuant au «moyen âge en général»), Carnoy n'hésite pas à les considérer comme antiques ou tardo-antiques, sans cependant s'être livré à une étude détaillée de la datation de chaque mot ou type.

L'importance qu'il attribue à l'influence germanique conduit Carnoy à conclure en ces termes :

«L'apport germanique fut énorme, si bien qu'en dépit des belles survivances celtiques et romaines que nous venons de signaler, la toponymie belge est surtout un chapitre de celle des contrées germaniques et cela même en terre wallonne où d'innombrables noms propres ou communs apportés par les Francs, sont dissimulés sous des atours romans (p. XXIV).»

C'est parmi ces noms «dissimulés» que Carnoy range, par exemple, les formations en -ACUM, en -AVUS et en -INUM sur un nom de personne germanique (p. XXV), alors que celles-ci ne peuvent être que des formations latines ou romanes.

De façon générale, il s'agit pour l'auteur de reconstruire le paysage et les conditions politiques et sociales d'une époque donnée à partir des noms de lieux attribués au préalable à cette époque :

«Une lande était aussi une *wôstinne*, (> *Wuustwezel*, *Wuustkerk*). Il y eut ici fusion avec le latin *vastus* (> *Wastia*, *Wattines*).

Nous avons déjà vu comment *varenne* fut remplacé souvent par *wariscap* (de *waren* «garder, réserver») et *waterscap* «marais, terre vague» qui aboutirent, tous deux à *Warichez*.

Une lande avec taillis était une **haisi*, mot qui par dissimilation devint parfois *hasi*, ce qui explique certaines anomalies de son développement (> *Heist*, *Heestert*, *Hees*, *Ezemaal*). Le terme qu'on trouve déjà dans les textes latins (*silva Caesia*) fut emprunté par le wallon, dialecte où il se confondit avec *heide* «bruyère» dans le toponyme *heid* «coteau boisé, lande» fort commun à l'est du pays wallon (p. XXXIII).»

S'il faut louer certaines trouvailles de Carnoy, redevables à l'étendue de ses connaissances, il faut regretter que bon nombre de ses propositions étymologiques ne tiennent pas compte des principes de base de l'étymologie et de la grammaire historique. Comme on vient de le voir, Carnoy se sert comme d'une baguette magique des hypothèses de «remplacement», de «transposition», de «confusion» ou de «fusion», quand il ne s'agit pas de «dissimulation». On ne

sait plus, dès lors, si on explique les formes que l'on a ou les fantômes qu'elles sont censées avoir remplacés⁽¹²⁾.

Envisagées dans un cadre flou, beaucoup d'explications sont vagues, l'auteur ne s'attachant pas assez à préciser la date de formation des noms, la langue dans laquelle ils se sont formés, la forme des étymons. Finalement, beaucoup de «ou» laissés entre diverses propositions qui semblent tenues pour équivalentes pourraient donner à penser que l'onomastique est une affaire de conviction plutôt qu'une discipline scientifique.

4. Le monumental et très précieux dictionnaire toponymique (*Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland vóór 1226*) du paléographe et diplomate **Maurits Gyseling** (Gand, 1960) rassemble des formes relevées de première main dans des actes originaux antérieurs à 1226 et dans des copies d'actes non conservés en original antérieurs à 1200, ces documents provenant de la Belgique, des Pays-Bas, du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que du Nord de la France et de l'ancienne province rhénane de l'Allemagne. La nomenclature, tributaire de la documentation, comporte non seulement des noms de villes, communes et villages, mais aussi un certain nombre de noms de rivières et de circonscriptions administratives anciennes.

La macrostructure est alphabétique. Les noms identifiés figurent sous le nom moderne, lequel est suivi d'une localisation; les identifications problématiques sont signalées comme telles. Les noms non identifiés et les noms non continués sont classés sous une forme attestée. Chaque ar-

⁽¹²⁾ Pour un exemple concret de ce genre d'«explication», v. ci-dessous, §6, sous 12.

ticle fournit toutes les variantes formelles rencontrées et les fait suivre des dates de leurs occurrences et de la référence aux documents sources; la distinction est faite entre originaux et copies, les uns comme les autres étant systématiquement et précisément datés. Ainsi, sous *Beauraing* : « Bierant, 873 cop. 3^e déc. 13^e, I SMC n° 33; 1128 cop. id., ib. n° 128. — Belran, 1184 cop. 1263 N C 8 (p. 110). » Il n'y a pas de contexte, pas non plus d'étiquetage linguistique des formes et du contexte dans lequel elles ont été recueillies.

L'introduction donne la clé des sigles identifiant les sources, celles-ci étant classées par dépôts d'archives; la référencement des formes se réfère exclusivement à l'organisation concrète (foliotation, pagination, numérotation) des sources consultées, sans considération des éditions existantes⁽¹³⁾.

Gysseling ne fournit pas systématiquement d'étymologie et ne justifie jamais ou presque ses propositions (un petit nombre d'articles sont néanmoins suivis d'indications bibliographiques). Son travail, écrit-il, vise avant tout à rassembler des matériaux fiables pour la recherche :

« La valeur durable de ce dictionnaire réside dans ses collections de formes anciennes. Les étymologies, malgré leur importance comme but du travail, restent fragiles. La création d'un nom et la première attestation qui en survit sont séparées par des siècles, beaucoup de siècles souvent, cachant une évolution inconnue, parfois capricieuse. Le sens de nombreux toponymes restera toujours obscur (1, p. 10). »

⁽¹³⁾ Dans l'exemple : I = Archives de l'État à Liège, SMC = Cartulaire de Stavelot-Malmedy, n° 33 = numéro de l'acte dans la principale copie, datant du premier tiers du 13^e s.). Notons que dans l'édition Halkin/Roland du cartulaire [références ci-dessus, n. 4], il s'agit du n° 36 (1, p. 91-95) et que les éditeurs proposent l'identification de *Bierant* avec *Beauraing*, identification qui a été adoptée par Gysseling. Celle-ci n'est cependant pas exacte : *Bierant* désigne Biron, sur la rivière du même nom, affluent de l'Ourthe; v. M.-G. BOUTIER, « Les noms de My et Sy. Découverte par l'onomastique d'une structure publique carolingienne dans l'Ourthe moyenne », à paraître, *Zeitschrift für romanische Philologie*.

La prudence de ce propos introductif contraste avec la hardiesse des vues de l'auteur sur l'évolution de la toponymie de la région prospectée; celles-ci sont exposées dans la *Synthese* qui forme la postface du dictionnaire (2, p. 1111-1142) et peuvent être lues en français dans la traduction qu'en a fournie Jules Herbillon⁽¹⁴⁾. On sait que Gysseling a émis un faisceau d'hypothèses liées à sa croyance en l'existence d'une forte influence germanique sur une langue primitive apparentée au latin, antérieurement à la romanisation; la romanisation n'aurait pas effacé partout le germanique et aurait laissé intacts la plupart des noms de lieux :

«La toponymie garde donc généralement l'état phonétique indigène, non-latin, *comme s'il n'y avait pas eu de romanisation* [nous soulignons]. Il n'est pas exclu que, dans des régions déterminées, les nouveaux Germains arrivant au 5^e siècle aient trouvé un germanique plus ancien non encore complètement disparu (p. 17 de la traduction).»

L'objectif global est clairement, pour l'auteur, de montrer que beaucoup de noms de lieux relèvent de cette couche germanique préromaine. Par exemple, pour illustrer le passage qui vient d'être cité, *Hlopanna* (manuscrit de la *Vita Bertuini*, datée du 8^e s.), forme ancienne de *Flawinne*, est considéré comme «nom pré-romain avec *ch-* germanique» ayant conservé ce *ch-* (p. 17; v. aussi p. 31)⁽¹⁵⁾. Or précisément, *Flawinne* ne peut être un nom en *ch-*, puisque l'ensemble de la tradition, sauf la forme invoquée tout à fait isolée, a *fl-* à l'initiale et que *Flawinne* s'analyse sans

⁽¹⁴⁾ V. M. GYSSELING, «La genèse de la frontière linguistique dans le nord de la Gaule», *Revue du Nord*, 44, 1962, 5-37. Notons que Jules Herbillon a donné à la traduction un titre qui correspond exactement au contenu de ce qui se donne pour une «synthèse».

⁽¹⁵⁾ Dans le dictionnaire, I, p. 360 : «Anc. germ. *Hlaupanô-*, hydronyme dérivé de *hlaupan* «courir, sauter». Cf. *Laupendahl*.» — Il n'y a pas de référence à L. REMACLE, «Colonisation germanique et toponymie wallonne», BTD 13, 1939, 66-68, ni aux travaux de Petri et Gamillscheg (cités n. 3), qui rattachent ces noms à la colonisation francique.

difficulté, en vertu de son suffixe, comme un dérivé latin en -ANA formé, selon toute vraisemblance, sur l'adjectif latin FLAVUS «jaune»⁽¹⁶⁾. Pour faire remonter un nom à l'ancien germanique même à l'époque romaine, Gysseling invoque le caractère «hybride» de la formation, considérée alors comme de radical latin, mais dérivée grâce à un suffixe ancien germanique «resté productif à l'époque galloromaine». Ainsi *Chastrès*, où l'on ne peut évidemment reconnaître qu'une formation latine de haute époque (CASTRUM + -ICIU, analyse qui s'accorde avec les connaissances mises au jour par l'archéologie⁽¹⁷⁾), est classé parmi ces noms hybrides, celui-ci formé grâce au suffixe germanique -ak-, «un vestige n'ayant pas subi la mutation consonantique, correspondant à lat. -icus (*gallicus*, etc.) et à germ. -ah, -ag, -ig, -ug comme suffixe adjectival (got. *stainahs*, *môdags*, etc.)» (p. 14). De telles propositions, élaborées en marge des règles de base de la recherche linguistique aussi bien romane que germanique, sont clairement aberrantes et ne peuvent ni ne doivent être discutées.

Il reste que le travail de Gysseling offre l'amorce d'un dictionnaire topographique de la Belgique et qu'à ce titre, il est le point de départ obligé de toute recherche⁽¹⁸⁾. Il faut donc dissocier dans l'œuvre l'aspect linguistique, qu'il vaut mieux négliger, et l'aspect philologique, qui demeure⁽¹⁹⁾. Ajoutons que, de ce deuxième point de vue, le dictionnaire doit cependant être utilisé de façon critique et ne dispense pas de recourir aux éditions et aux travaux antérieurs, car Gysseling n'a pas exposé ses méthodes de travail (en parti-

⁽¹⁶⁾ V. M.-G. BOUTIER, à paraître.

⁽¹⁷⁾ V. Chanoine ROLAND, *Toponymie namuroise*, Namur, 1899, p. 459; P. MARCHOT, «La colonisation romaine du pagus de Lomme (minor)», *Leuvense bijdragen*, 25, 1933, 24-25.

⁽¹⁸⁾ V. le compte rendu d'E. LEGROS, *BTD* 35, 1961, 315-331.

⁽¹⁹⁾ Le répertoire est particulièrement précieux pour les formes qui ne figurent dans aucune édition; l'index exhaustif qui clôt l'ouvrage est très utile.

culier quant à la datation des documents et à l'identification des formes toponymiques) et n'a pas souhaité relier son travail à celui de ces prédécesseurs (éditeurs de textes ou onomasticiens). La vérification aboutit à la conclusion que certaines identifications données pour assurées ne le sont pas. D'autre part, l'absence de contexte empêche de distinguer les noms de lieux employés comme tels de ceux contenus dans des noms de personnes. Enfin, il est évident que l'histoire d'un nom de lieu ne s'écrit pas exclusivement à partir de formes antérieures à 1226; si précieux soient-ils, ces documents doivent être interrogés en tant qu'éléments d'une histoire, souvent complexe, qui conduit de la création du nom à sa ou ses forme(s) actuelle(s).

5. Grâce au dialectologue et onomasticien **Jules Herbillon**, les Wallons ont la chance de disposer, avec *Les noms de communes de Wallonie* (Bruxelles, 1986), d'une synthèse assez récente qui n'a pas d'équivalent pour la Flandre. La nomenclature de cet ouvrage est constituée par les noms des communes de la Belgique romane avant la fusion administrative de celles-ci en «grandes» communes» (fusion opérée en 1977); s'y ajoutent quelques noms d'entités créés au moment de la fusion (par exemple, *Sambreville*). Comme il s'agit de la Belgique romane (et non de la Belgique francophone), les noms des communes bilingues ou francophones incluses en territoire germanique (*Bruxelles, Welkenraedt, Arlon*) ne sont pas étudiés.

Après la forme française écrite du nom et sa localisation sur la «carte systématique de la Wallonie» (exprimée par un sigle, par exemple Beauraing [D 96], c'est-à-dire point 96 de l'arrondissement de Dinant)⁽²⁰⁾, sont cités la forme

⁽²⁰⁾ Sur ce système de référencement, v. J. REMOUCHAMPS, «Carte systématique de la Wallonie», BTD 9, 1935, 211-271.

dialectale orale du nom de la commune⁽²¹⁾ et un choix de formes anciennes (parfois une seule); celles-ci, reprises en général et dans cet ordre de préférence à Gysseling, à Vincent ou à Carnoy (ces emprunts aux sources canoniques n'étant pas indiqués), sont parfois le fruit de dépouillements personnels de l'auteur (ceux-ci explicitement référencés).

Chaque article comporte un commentaire explicatif, qui reprend la ou les «gloses» qui ont été avancées pour le nom ou une «glose» proposée par l'auteur; ce terme, qui revient constamment, est significatif: il s'agit d'expliquer le nom en disant ce qu'il veut dire, en d'autres termes de le *traduire*. Lorsque Herbillon s'est trouvé devant plusieurs propositions qu'il a jugées dignes d'être retenues, il les rapporte avant de se livrer, en général, à une brève évaluation. Certains articles sont pourvus d'un renvoi bibliographique; le cas concerne essentiellement des noms (notamment hesbignons ou namurois) auxquels l'auteur a consacré une étude plus approfondie.

Ce travail, dont on admirera la probité, ne constitue pas l'état de la recherche sur la toponymie majeure de Wallonie. Les commentaires, trop concis et peu précis, parfois tout à fait inexacts, s'appuient sur des documents trop peu nombreux, souvent sous-exploités. Bien plus, située dans la perspective d'une traduction des noms de lieux, l'interrogation perd toute dimension linguistique: il n'y a à proprement parler ni étymologie ni histoire.

6. Quelques exemples montreront mieux qu'un long commentaire pourquoi le travail de Herbillon, quoique méritoire, ne comble pas, contrairement au souhait de son

⁽²¹⁾ D'après Jean HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, Liège, 1940-1941.

auteur, «le manque d'un manuel sur les noms de communes de Wallonie» (p. v). Nous prenons au hasard une suite de douze noms, représentant dix types toponymiques (p. 128-129), dont plus de la moitié reçoivent dans le «manuel» une explication qui semble définitive⁽²²⁾.

[1] «**Porcheresse** (-en-Ardenne) [Ne 21], *pwâtch'rèsse*; 902 (cop. 3^e déc. 13^e s.) «Porcaritias». – Lat. *porcāritia* «porcherie». G.»

[2] «**Porcheresse** (-en-Condroz) [D 30], *pwêch'rèsse*; 1314 «Goffardus de Porcereche, opidanus Hoyensis»: *Fiefs*, p. 163. – Comme le précédent.»

Latin *porcaritia* «porcherie», repris à Gysseling (G), qui décalque la première mention recueillie, n'a jamais existé autrement que comme graphie médiévale. En revanche, le substantif *PORCARICIA «étable à porcs», certainement ancien, car continué dans ce sens en espagnol, italien et roumain (REW 6658; Pușcariu 1355), substantivation de l'adjectif PORCARICIUS «relatif aux porcs» (*Lex Alamannorum* 83, 3), est clairement identifié dans la toponymie de la France et de la Belgique (FEW 9, 184b, PORCARICIUS et Thomas NEss 92; Gröhler 2, 199; VincentF §687, p. 268; Nègre TGF §5649 [section Formations latines ou romanes] et 24829 [section Formations dialectales]; VincentB §190, p. 139; Carnoy 552). Le *Capitulare de villis* (fin 8^e s.) fournit la série *berbicaritia*, *capraritia*, *porcaritia*, *vaccaritia* (cf. VincentF l.c.). – Les noms issus de *PORCARICIA sont des noms de lieux-dits élevés au rang de noms d'habitats; tous les exemplaires relevés par les sources citées étant sans ar-

⁽²²⁾ Pour les abréviations utilisées dans le commentaire, v. en fin d'article.

ticle, il s'agit d'un type toponymique remontant à l'antiquité ou au haut moyen âge (au plus tard 800)⁽²³⁾.

[3] «**Pottes** [To 12], *pote*; 1191 (cop. comm. 13^e s.) «Potes»; ca 1200 «Poste». — Peut-être lat. méd. *postis* «pieu, pilotis» C.»

Il n'est pas possible de penser qu'un mot de latin médiéval soit à l'origine de *Pottes* ou de tout autre nom. Retournant à Carnoy (invoqué par C), nous lisons : «Probablement du latin *postis* «poteau», ce qui est une vraie proposition étymologique, dont on peut toutefois montrer qu'elle est certainement fautive. En effet, latin *POSTEM* aboutit à afr. mfr. *post* «poteau, madrier» (pic. norm. agn. hbret. ang. env. 1160-1629, Wace), *pot* (norm. Roch. Cahors 16^e s., Gdf; --), etc. (FEW 9, 248a, *POSTIS*), ce qui ne s'accorde pas avec 1191 «Potes» (avec <-es> et sans <s> intérieur), forme relevée aussi en 1210 et 1224 par Gysseling (2, 807). Il aurait mieux valu déclarer le nom d'origine inconnue.

[4] **Poucet** [W 33], *poucèt*; 1060-1070 (or.) «de villa Puceu» [lire : Peccio ?]⁽²⁴⁾ : *MGH, Script.*, 8, p. 539; 1124 (cop.) «in Puceis» : BERNARD et BRUEL, *Recueil chartes abb. Cluny*, 5, p. 332 [1163 «Puci» G est Pousset]. — Pour V et pour P. MARCHOT, dans *Zf. Rom. Philol.*, 48, 1928, p. 652, dér. en *-acus* du gentilice *Pusius*; notant que ce gentilice n'est pas attesté, C propose **puteacus* <locus> «endroit du puits»; mais cf. les nombreux *Puchay*, *Pus-say* en France; cf. *BTD*, 46, 1972, p. 245-246.

⁽²³⁾ Sur le critère de l'article pour la datation des noms de lieux, v. J.-P. CHAMBON, «Toponymie et grammaire historique : les noms de lieux issus de *CAPPELLA* et *FORESTIS* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania», in *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, 2005, 143-155.

⁽²⁴⁾ Sic. Il y a plusieurs erreurs matérielles qui défigurent cet article par rapport à la notice du même Herbillon citée en référence.

[7] «*Pousset* [W 27], *poussèt*; 1163 «Puci» (cf. *Poucet*); 1225 (cop. 1460) «Puchei»: J. PAQUAY, *La collégiale Saint-Barthélemy*, p. 102. — Comme *Poucet*.»

Pour la formulation du deuxième article, on préférerait : «Même type que *Poucet*», puisque l'étymologie de celui-ci est inconnue. — Pour les deux exemplaires, il faut noter que la forme française est empruntée de la forme wallonne (en [ɥ]); les graphies anciennes, qui sont toutes en <u>, pourraient quant à elles correspondre à un traitement de type français (en [ü]). Il faut en tout cas poser -Ū- dans l'étymon. La proposition de Carnoy devrait être rejetée fermement, car *PUTEACU aurait abouti à *[pûjè], *[pûhè] (avec [ü] et avec l'issue attendue du groupe -TY-, cf. RemacleH 69). Dans l'étymon, il faut poser soit -C-, soit -SS-. Sauf erreur, NègreTGF ne donne que trois exemplaires des «nombreux *Puchay*, *Pussay* en France», qu'il explique, sans qu'on puisse en découvrir la raison par «p.-ê. NP germ. *Bocco* + *iacum*» (TGF n^{os} 12724 *Puchay*, 12725 *Pussay*, 13037 *Pussy*). — C'est à tort que Herbillon impute à Vincent (invoqué par V) et à Marchot la proposition de faire dériver le nom de *Pusius*; les deux auteurs proposent PUCIUS, sans astérisque. Il semble que *PUCIACUS, dérivé de **Pucius* soit la seule étymologie recevable pour les cinq exemplaires du type représenté en Wallonie par *Poucet*/*Poussèt*. Signalons que dans une graphie Feller strictement appliquée, on attendrait donc <*Poucè*>.

[5] *Poulseur* [L 113], *poûsseûr*; 1260 (cop.) «Pusoint»: A. DELESCLUSE, et Dd. BROUWERS, *Catalogue actes H. de Gueldre*, p. 299; 1317 «Posseur»: *Fiefs*, p. 96; 14^e s. «Possoit» ou «Pussoir»: de Hemricourt, II, p. 45. — Le -l- doit être graphique (pour noter la longueur de *ou*). — La glose de C (dér. de w. *pous'* «puits») est douteuse, d'autant plus que dans w. *pous'*, le -ou- est bref; la glose

de B par un composé de celt. *durum* «forteresse» est hardie.»

Lire L 112. – Que doit faire le lecteur avec ce que Herbillon considère comme des «gloses», dont l'une est jugée «hardie»? Il n'y a de véritable explication ni dans le premier cas (suffixe non identifié) ni dans le second (déterminant non identifié, déterminé non identifiable). Il n'y a pas d'analyse des formes, pas de véritable critique des propositions antérieures. On lira : nom d'origine inconnue.

[6] «**Poupehan** [Ne 68], *poupan*; 1330 «Popehan». – Composé de germ. *hamma-* «langue de terre faisant saillie en terrain d'inondation» (cf. *Ham-sur-Heure*) et de l'anthrop. germ. *Poppo*.»

L'explication se lit chez VincentB §136, p. 106 (v. aussi §176, p. 128)⁽²⁵⁾, où le toponyme est classé avec cinq exemplaires du type correspondant au schéma nom de personne d'origine germanique + 「han」, dont trois en Wallonie, parmi les «noms de lieux germaniques» remontant au haut moyen âge; elle est aussi exprimée par Carnoy. – L'origine des éléments étant connue (encore n'est-ce qu'à la condition de préciser : francique), il reste à établir quand et dans quelle langue s'est créé le nom.

[8] **Presgaux** [Ph 82], *prèzgau*, *èl prèzgau*; 1686 «les prets esgaux»; 17^e ou 18^e s. «au pret Segau»; 1785 «presgeau» : *En Fagne et Thiérache*, IV, 1968, p. 38-41. – Composé de fr. *pré* et de l'anthrop. germ. *sigi-wald* (F, col. 1332); cf. *GW*, 55, 1979, p. 110⁽²⁶⁾.

⁽²⁵⁾ Aux références fournies par Vincent, ajouter J. FELLER, «Le suffixe toponymique *-han*, étymologie et lexique», *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire* 11, 1911, 245-321 [version abrégée dans *Notes de philologie wallonne*, 1912, 138-257]; L. REMACLE, *La différenciation des géminées...*, Liège, 1984, 166 sv.

⁽²⁶⁾ Pour cette dernière référence, v. à présent †J. HERBILLON, *Notes de toponymie namuroise*, Liège/Namur, 2006, 95.

Herbillon a-t-il cru à la possibilité d'une composition unissant à travers les siècles un mot français (déterminé) et un nom germanique (déterminant)? Non, sans doute; c'est la formulation qui est aberrante. Si la proposition est reformulée et acceptée, la composition ne peut remonter qu'au moment où le modèle de composition déterminé + nom de personne en asyndète avait prévalu sur le modèle nom de personne déterminant + déterminé; or, selon Herbillon lui-même, le modèle ancien a survécu en Wallonie plus tard qu'on ne le pense habituellement⁽²⁷⁾. Dès lors, la composition a assemblé, à une époque relativement récente, en français et/ou en wallon, le mot «pré» et le nom «Segard»/«Segaux» (celui-ci plutôt de SIGI-HARD que de SIGI-WALD si l'on considère l'ensemble de la documentation de Herbillon/Germain 2, 733). Une telle formation indiquerait un nom de terroir promu tardivement en nom d'habitat, ce qui demanderait à être confirmé par l'histoire⁽²⁸⁾.

[9] «*Presles* [Ch 67], *préle*; 1143 (cop. 13^e s.) «*Praellam*» (acc.). – Lat. *prätella*, dimin. de lat. *pratium* «pré».»

En bon latiniste, Herbillon devrait savoir que lat. *prätella* n'existe pas, sinon au moyen âge (Du Cange). En bon romaniste, il doit savoir que c'est lat. *PRATELLA qui a donné afr. mfr. *praele* f. «pré» (MonGuill-FroissMél; --),

⁽²⁷⁾ V. J. HERBILLON, BTD 25, 1951, 87-99, à compléter par L. REMACLE, «La persistance du type toponymique «Avricourt»», *Les dialectes de Wallonie* 19-20, 1991-2, 5-16. «C'est naturellement pour l'époque où se sont formés beaucoup de t't, soit pour le bas moyen âge, qu'on peut vraiment parler de la «vitalité» du type Avricourt», Remacle, l.c., 10.

⁽²⁸⁾ Notons au passage que des toponymes en «gaut» sont attestés en Belgique romane (cf. FEW 17, 486, WALD et commentaire pour le sens technique de mlt. *waldus* «forêt commune», notamment dans la Loi salique; Gröhler 2, 265; VincentB §121, p. 99; VincentF §662, p. 261). Les formes appuyant la proposition étymologique de Herbillon étant récentes et le type «pré» + nom de personne constituant, comme nom de commune, un *unicum* en Belgique romane (pour la France, quelques exemples dans VincentF §816, p. 313), on ne peut exclure trop rapidement une réinterprétation d'un nom de lieu primitif en «gaut».

praiete (env. 1180-13^e s.), encore vivant dans le dialecte picard (FEW 9, 335a, PRATUM) et fixé dans la toponymie de la France et de la Belgique (VincentB §202, p. 150; Carnoy, s.v.; VincentF §820, p. 313; Gröhler 2, 135; NègreTGF n^{os} 5567, 24437-39, 24458-59⁽²⁹⁾); on peut y ajouter aujourd'hui l'exemplaire suisse *Prêles* (canton de Berne) DTS 178. — *Presles*, dont le <-s> n'est pas original, est un nom de lieu-dit élevé au rang d'habitat; il a été créé à date ancienne (pas après 800), ce que montre sa forme dépourvue d'article⁽³⁰⁾.

[10] «*Profondeville* [Na 113], *parfond'vîye*; 1018 (cop. 18^e s.) «Profunda villa». — Lat. *profunda villa* «ferme dans le fond».

Nom «transparent»? Quel est le sens du déterminant? Le sens «bas (d'un lieu)» n'est pas connu de lat. *profundus*; le FEW (9, 433b) l'atteste pour mfr. *profond* (1553). «profond» apparaît dans des noms de lieu où il détermine «rui» ou «val» (v. par exemple VincentB §169; VincentF §479, 539), mais jamais «ville» ou tout autre mot référant à un habitat. — D'autre part, quel est ici le sens de «ville», «domaine rural» (sens antique et haut-médiéval) ou «village»? Quand s'est formé le nom?

[11] «*Pry* [Ph 12], *prî, pri*; 868 (cop. 18^e s.) «Perario». — Lat. *pirarium* «verger de poiriers».

La seule mention fournie, reprise à Gysseling en même temps que l'étymologie, provient de la «liste courte» des biens de l'abbaye de Lobbes, dite à tort «polyptyque». C'est le véritable polyptyque de Lobbes, dans sa première rédaction, qui date de 868-869, mais *Perario* ne s'y trouve

⁽²⁹⁾ Noter, dans Nègre TGF, la dispersion aberrante des représentants du type «praelle» dans les chapitres «latin-roman» (n^o 5567) et «formations dialectales» (autres numéros).

⁽³⁰⁾ V. ci-dessus, n. 19.

pas; la «liste courte» (env. 889) donne *Perario*, la «liste longue» (fin 10^e s.-1038) donne *Perarium* (v. Devroey éd. 1986 : 30, 46, d'après lequel il faut rectifier tous les manuels). Si lat. *pirarium* «verger de poiriers» n'existe pas, il existe bien un dérivé ancien en -ARIUM de PIRUM «poire» (*PIRARIUM), continué dans fr. occit. *perier* «poirier», cat. *perer*, port. *pereiro*, etc. (FEW 8, 574a, PIRUM; pour la représentation du type dans la microtoponymie de Wallonie, v. Piron, AHL 1, 1936, 249-260; AHL 2, 1940, 338-340). Mais *Pry* ne représente certainement pas *PIRARIUM «poirier». Le nom de cette localité, située en bordure de la chaussée romaine Bavay-Trèves, provient bien plus vraisemblablement de *PETRARIUM «carrière», dérivé de *petra* «pierre» (solution proposée par Carnoy 1939, abandonnée par Carnoy 1948 probablement sous l'influence de Piron l.c.; v. aussi RolandTN 560; Marchot, Leuv. bijdragen 1933, 30). Il s'agit d'une «empreinte de Rome» dans cette région (au sens où l'entendait Mariën), tout comme l'est sans doute le nom de la localité peu distante *Fraire* (< *FERRARIA), les deux noms étant marqués par un trait formel commun qui s'interprète comme le signe de leur ancienneté, l'amuïssement de la voyelle initiale.

[12] «**Purnode** [D 9], *purnôde*; 747 (cop. 3^e déc. 13^e s.) «Pronote»; 14^e s. «Prenodes». — Pour C, *-ôde* est une romanisation de germ. *wald* «bois»; le déterminant représente fr. *prunier*.»

Que faire d'une telle proposition? Pour essayer de la comprendre, on peut se reporter à celle de Carnoy, sur laquelle elle se fonde : «La finale *-ode* est souvent une romanisation du germ. *wald* «bois» (voy. *Brigode*). *Purnode* est donc un «bois de pruniers» [sic].» Mais s.v. *Brigode*, Carnoy explique : «Ce nom s'interprète le mieux en partant du composé germanique : *berg-hald* «pente de montagne»

(voy. *Hodeige, Hodion, Houwart, Huldberg*) ; Carnoy ne donne donc pas d'exemple de la « romanisation » -*ode* de germ. *wald* qu'il a « souvent » rencontrée. Par ailleurs, si l'on en vient à penser qu'un mot (germanique ?) « représente fr. *prunier* » – essai maladroit d'explicitation par Herbillon du tour de passe-passe de Carnoy –, il semble possible de résoudre toutes les étymologies difficiles : il suffit de trouver quelle forme linguistique fantôme « représente » la forme linguistique réelle que l'on est chargé d'étudier.

7. Rassemblant les impressions que suggère la lecture de cet échantillon, on conclura que Herbillon 1986 n'est pas le manuel de toponymie qu'il voudrait être et qu'il ne dispense pas, en particulier, de retourner aux travaux antérieurs de Vincent, Carnoy et Gysseling. Quant au fondement documentaire des articles, il faut nécessairement recourir à ces sources secondaires que Herbillon a exploitées sans les mentionner explicitement, afin d'élaborer à partir de celles-ci une « remontée » vers les sources premières et un travail critique (cf. *Pry*). Quant au commentaire, le même retour en arrière s'impose, non seulement parce que la synthèse de Herbillon donne pour assurées des explications qui ne le sont pas, mais aussi parce que l'analyse des travaux antérieurs est trop souvent partielle (cf. *Pry*), insuffisamment critique (cf. *Poulseur, Purnode*), mal argumentée (cf. *Poulseur*), quelquefois inexacte (cf. *Pottes, Poucet*). Au total, il ne reste rien de sûr dans l'explication des douze noms ici envisagés.

De façon générale, l'objectif même de l'explication aux yeux du linguiste historique, à savoir l'étymologie et l'histoire des noms de lieux, n'est pas atteint ; en fait, il n'est pas visé. Herbillon « glose » les noms, leur donne un sens, alors que le « propre » des noms propres est précisément de

ne pas en avoir. Cette erreur d'objectif le conduit à identifier dans les noms un type ou plusieurs, sans considération véritable ni de la date à laquelle s'est formé le nom ni des matériaux lexicaux ou onomastiques à partir desquels il s'est formé. La dimension historique reste en dehors du champ de l'explication.

Aussi la démarche néglige-t-elle certaines exigences fondamentales de la linguistique historique. Quant aux unités identifiées, par exemple, il est impératif de savoir comment on peut s'assurer de leur existence (cf. *Porcheresse, Presles*), comment on peut connaître leur sens avec suffisamment de précision (cf. *Profondeville*), comment on peut montrer que les déterminations formelles qui les caractérisent s'accordent avec la tradition du nom telle que la documentation permet de l'appréhender... Quant aux règles régissant le passage de ces unités dans le champ de l'onomastique (formation des noms propres), il est indispensable de constituer des ensembles, afin d'établir un minimum de règles (ainsi que l'avait bien vu Vincent), car une explication isolée a peu de chance d'être exacte : tous les articles considérés peuvent être commentés de ce point de vue.

En définitive, trop d'articles apparaissent comme «sans problème», simplement parce que les problèmes ne sont pas posés.

8. Les faiblesses de tous les travaux considérés, spécialement de celui dont on attendait le plus, apparaissent d'autant plus fortement que le paysage de la toponymie galloromane vient d'être renouvelé par la parution du *Dictionnaire toponymique des communes suisses* (DTS)⁽³¹⁾, sous la

⁽³¹⁾ *Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen*/Dictionnaire toponymique des communes suisses/Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri, Andres KRISTOL (dir.), Neuchâtel, Centre de dialectologie, 2005 ; 1102 p. grand in-4.

direction d'Andres Kristol, ouvrage qui présente l'état de la recherche étymologique pour l'ensemble des noms de communes de la Suisse. Chaque article du dictionnaire rassemble «l'essentiel de la documentation historique et de la discussion scientifique au sujet des noms correspondants», le but poursuivi par les auteurs étant de «léguer au public intéressé et à la recherche du XXI^e siècle une synthèse consolidée du savoir accumulé par la recherche toponymique du XX^e siècle» (p. 14). Le DTS marque un énorme progrès par rapport à tous les travaux comparables antérieurs, même s'il reste imprégné de défauts, perceptibles dans la formulation des explications, qui témoignent de «flottements conceptuels ou méthodologiques»⁽³²⁾.

Il nous semble cependant que la recherche toponymique belge a beaucoup à retirer de l'expérience suisse, dont on soulignera ici trois points forts. Tout d'abord, le soubassement philologique de l'ouvrage est parfaitement fiable : les formes ont été contrôlées dans les éditions les meilleures et sont dûment référencées. Ensuite, l'analyse pose franchement les problèmes, qu'elle énonce de façon intelligible ; état de la recherche, le livre est aussi accessible au grand public, qu'il élève de la vallée des interrogations ordinaires («que veut dire le nom de ma commune ?») aux collines et aux montagnes du questionnement scientifique. C'est ainsi que les auteurs aident le lecteur à comprendre, par l'exemple, comment se construit le savoir toponymique : par la discussion des hypothèses, par la correction des erreurs, par la mise en évidence des problèmes qui demeurent non résolus, par la présentation de nouvelles pistes de recherche. Enfin, ce travail de synthèse, élaboré en équipe, a permis le décloisonnement de savoirs, qui, en Suisse com-

⁽³²⁾ Voir le compte rendu de J.-P. CHAMBON, *Revue de linguistique romane*, 70, 2006, 589-633.

me ailleurs, sont encore trop souvent cantonnés dans des «terroirs», des domaines linguistiques ou des espaces nationaux. Par un juste retour, cet élargissement du cadre de la recherche a bénéficié et bénéficiera aux recherches régionales et, nous en sommes convaincue, à l'ensemble de la recherche toponymique, car le DTS donne envie d'amorcer un dialogue toponymique à l'échelle galloromane!

9. En guise de conclusion provisoire, nous résumerons les points sur lesquels nous avons insisté lors des échanges entre les deux sections de la Commission.

(1) Si un projet doit être mis en chantier, il doit s'agir d'un projet **scientifique**. En tant que tel, il doit constituer un progrès, à évaluer surtout par rapport aux travaux «canoniques» de Vincent 1927, de Carnoy 1948 et, pour la partie romane de la Belgique, de Herbillon 1986.

La vulgarisation ne peut précéder la recherche, et il ne faut pas croire que l'on aborde mieux le grand public en lui donnant en pâture une information mal fondée, mal construite et mal formulée. L'exemple récent du DTS montre que l'on peut et que l'on doit élever le public au niveau de l'interrogation scientifique. Pour ce qui est de la toponymie belgoromane, il faudra tendre les filets suffisamment haut si l'on veut dépasser la simple «mise à jour» de Herbillon 1986 (une tâche qui nous apparaît à l'examen comme impossible).

(2) Une première condition du progrès consistera en une réflexion approfondie, à partir d'un nombre limité de cas concrets soigneusement examinés, sur les **buts** et sur les **méthodes** des études toponymiques en tant que **sous-discipline de la linguistique historique**. Ainsi située, la toponymie devra forcément renoncer aux interrogations simplistes (dont le prototype est : Que veut-dire ce nom ?) pour intégrer celles qui relèvent de son champ,

ainsi : Quelle est l'histoire de ce nom ? Quand, comment, par qui a-t-il été créé ? Par qui a-t-il été employé ? De quelles traces et de quels moyens disposons-nous pour objectiver cette histoire ? Et encore : Quel est l'apport de cette histoire au champ étudié (la toponymie) et à celui qui l'inclut (la linguistique historique) ? Et aussi : Quelle est son apport à d'autres champs d'études avec lesquels la toponymie entretient des liens privilégiés (l'histoire, l'archéologie) ?

(3) Plus concrètement, une première étape de cette démarche passera par la constitution d'une **documentation historique suffisamment fiable**, car pour la toponymie majeure, c'est celle-ci qui joue un rôle prépondérant, même si la documentation dialectale peut, dans certains cas, constituer un apport. La constitution du corpus ne doit pas se borner aux premières mentions d'un nom, mais doit être suffisamment abondante, afin de pouvoir appréhender toute l'histoire de ce nom. Elle doit procurer des attestations correctement datées et identifiées avec certitude, car une forme mal identifiée est perdue pour le nom qui n'a pas été reconnu et source d'erreur pour le nom mis faussement en équivalence. Elle doit être attentive à l'étiquetage linguistique des formes et des documents qui les contiennent, à la tradition de ces documents (distinguant entre copies et originaux) et à la qualité des éditions. Elle doit donner au lecteur les moyens de vérifier les attestations par la mention explicite des sources (celles-ci à distinguer des travaux)... Dès ce stade de la recherche, la collaboration entre linguistes et historiens sera évidemment utile.

(4) Les hypothèses étymologiques devront être évaluées en fonction de leur capacité à expliquer l'ensemble de la documentation. Le toponymiste n'ayant à sa disposition

que des formes et un ensemble de **méthodes linguistiques et philologiques** permettant de les étudier, la qualité de l'étude sera liée à la juste application de ces méthodes et à la réflexion critique qui sera portée à leur sujet.

(5) L'explication visera à l'**intégration des toponymes dans des ensembles**, car le groupement des noms permet de mieux les expliquer en dégagant un certain nombre de faits généraux (types onomastiques et règles de formation des noms), de faits variables («modes» onomastiques et changements coordonnés avec les autres changements linguistiques), d'associations particulières (micro-systèmes onomastiques). Le plus grand soin sera apporté à la **détermination de la langue, de l'état de langue et de l'époque** dans lesquels le nom s'est créé. Il y a toujours **une structure et une date** à découvrir; ces deux questions sont interdépendantes.

(6) C'est seulement sur la base d'études approfondies de toponymes particuliers et de séries de toponymes particuliers que l'on pourra soulever des questions aussi vastes que celles du partage des langues en Belgique et de la genèse de la frontière linguistique, questions qui ne recouvrent qu'une parcelle de l'intérêt que représente la matière.

Ouvrages cités en abrégé

Carnoy = CARNOY Albert. 1948-49. *Origines des noms des communes de Belgique (y compris les noms des rivières et principaux hameaux)*. Louvain : Universitas.

Carnoy 1939 = CARNOY Albert. 1939-40. *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique*. Louvain : Universitas.

DTS = KRISTOL Andres (dir.). 2005. *Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen* | *Dictionnaire toponymique des communes suisses* | *Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*. Neuchâtel : Centre de dialectologie.

- Förstemann = FÖRSTEMANN Ernst. 1966 [1900]. *Altdeutsches Namenbuch. Personennamen*. München/Hildesheim : Wilhelm Fink/Georg Olms.
- FEW = WARTBURG Walther von. 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bonn/Berlin/Basel : Klopp/Teubner/Zbinden.
- Gamillscheg 1938 = GAMILLSCHEG Ernst. 1938. *Germanische Siedlung in Belgien und Nord-Frankreich*. Berlin : Verlag der Akademie der Wissenschaften.
- Gröhler = GRÖHLER Hermann. 1913-1933. *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*. Heidelberg : Carl Winter (2 vol.).
- Gysseling = GYSSELING Maurits. 1960. *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, Belgisch interuniversitair centrum voor neerlandistiek. Tongres. 2 tomes.
- Herbillon = HERBILLON Jules. 1986. *Les noms des communes de Wallonie*. Bruxelles : Crédit communal de Belgique (Collection Histoire, série in-8).
- Herbillon/Germain = HERBILLON Jules, GERMAIN Jean. 1996. *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane et dans les régions limitrophes (Flandre, France du nord, Luxembourg)*. Bruxelles : Crédit communal.
- Longnon = LONGNON Auguste. 1920-1929. *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par Paul Marichal et Léon Mirot. Paris : Honoré Champion.
- NègreTGF = NÈGRE Ernest. 1990-1998. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35000 noms de lieux*. Genève : Droz (Publications romanes et françaises, 3 vol.)
- Pușcariu = PUȘCARIU Sextil. 1905. *Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache*. Heidelberg : Carl Winter.
- RemacléH = REMACLE Louis. 1944. *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'h en liégeois*. Liège/Paris : Faculté de Philosophie et Lettres/Librairie E. Droz.
- RolandTN = Chanoine ROLAND. 1899. *Toponymie namuroise*. Namur.
- REW = MEYER-LÜBKE Wilhelm. ³1935. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg : Carl Winter.

Vincent, VincentB = VINCENT Auguste. 1927. *Les noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles : Librairie générale.

VincentF = VINCENT Auguste. 1937. *Toponymie de la France*. Bruxelles : Librairie générale.

Marie-Guy BOUTIER